

**Communauté de Communes de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche)**

**Inventaire flore et faune du marais de Gouville  
Fascicule III**

## **Les mollusques du marais de Gouville-sur-Mer**



**Association Manche-Nature  
83, rue Geoffroy de Montbray 50200 COUTANCES**

**Document élaboré par Benoît LECAPLAIN**

**2013**

Couverture : *Physella acuta* (Photo J. BUYCK)

## Préambule

En 2009, suite à la destruction par remblaiement d'une zone humide pour l'installation d'activités conchylicoles à Gouville-sur-Mer et à la décision de justice qui en a découlé, un dialogue entre les représentants de Manche-Nature, de la Communauté de Communes et des conchyliculteurs a permis de bâtir, exceptionnellement, un compromis permettant à toutes les parties de sortir positivement d'une situation bloquée.

Une convention a été signée entre la **Communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande**, le **Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie** et l'association départementale agréée d'étude et de protection de la nature **Manche-Nature**.

Au titre des mesures compensatoires, cette convention stipule que 17 ha de terrains ayant un fort potentiel écologique seront cédés au Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie. La Communauté de commune s'engage à financer le suivi naturaliste de ces terrains qui sera effectué par l'association Manche-Nature sur une période de 10 ans. Ce suivi fera l'objet d'un rapport annuel évaluant les progrès de la biodiversité sur le site.

Ce fascicule représente donc le troisième volet de l'inventaire naturaliste du site que nous appellerons pour simplifier « Marais de Gouville-sur-Mer ».

## La zone d'étude



A proprement parler, les parcelles cédées au Conservatoire fédératif totalisent environ 17 hectares (cernés en rouge) qui sont répartis en trois lots de part et d'autre de la « route touristique » D 650 comme le montre la carte ci-jointe. Par ailleurs, une zone dite « de prospection foncière » a été définie, correspondant à des terrains plus ou moins marécageux qui pourraient à plus ou moins long terme faire l'objet d'une acquisition (cernés en jaune). L'idée qui doit prévaloir est de constituer un territoire d'un seul tenant qui rassemblerait l'ensemble des zones humides naturelles sous l'appellation « **Marais de Gouville-sur-Mer** ». Actuellement, il est surprenant que ce site ne fasse l'objet d'aucune protection officielle ni même de reconnaissance scientifique. Nous entendons démontrer au cours des années à venir et dans le cadre de ces inventaires, qu'il est au contraire d'une grande richesse et mérite au minimum le grade de « zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique » (ZNIEFF).

C'est pourquoi il nous semble préférable dès maintenant d'adopter pour périmètre d'étude

une superficie plus large que celle qui est officiellement acquise. L'autre raison qui nous incite à ce choix, c'est que nous avons accumulé quelques données sur cette zone humide depuis de longues années. Ajoutons enfin que la faune hygrophile est par nature mobile et qu'en réduire l'étude à quelques parcelles n'aurait guère de sens. Nous étudierons par conséquent l'ensemble du marais de Gouville mais cela ne nous empêchera pas de cartographier avec précision telle ou telle espèce patrimoniale et de mettre ainsi l'accent sur l'intérêt propre à chacune des parcelles.

## **Présentation du groupe étudié : les mollusques**

Au cours des 10 années de l'étude de la faune et de la flore du marais de Gouville-sur-Mer, nous espérons que les principaux aspects des richesses naturelles de ce site seront peu à peu appréhendés, et en priorité tous les groupes riches en espèces aquatiques ou hygrophiles. Après les odonates et les oiseaux, le choix s'est porté sur les mollusques continentaux.

Ce groupe comprend environ 150 espèces dans notre département et il est assez bien connu grâce au travail de naturalistes de Manche-Nature et d'un réseau d'observateurs normands. Un atlas régional est d'ailleurs en cours de réalisation.

Parmi ces 150 espèces, 50 sont totalement aquatiques et vivent donc dans l'eau douce des mares, étangs, fossés ou cours d'eau. La malacofaune des zones humides est également très riche avec notamment plusieurs espèces d'intérêt régional, national voire européen.

Tout le monde connaît le petit-gris ou la limace qui mange nos salades mais la diversité en formes, tailles, couleurs est très riche et ces animaux font partie de la biodiversité de notre département.

## **Historique et méthode**

Il n'existe que très peu de données anciennes du marais de Gouville-sur-Mer. Elles proviennent toutes d'Alain LIVORY et Roselyne COULOMB et concernent quelques espèces recensées notamment lors de l'enquête "mares" de l'association Manche-Nature.

Des prospections complémentaires ont été entreprises en 2013, au printemps et à l'automne. La recherche se fait "à vue", en soulevant les pierres, les branches mortes ou en scrutant les coquilles dans la litière des sous-bois ou des prairies humides.

Les mollusques aquatiques sont prélevés grâce à un troubleau.

Si la majorité des espèces peuvent être identifiées sur place, certaines nécessitent un examen approfondi sous une loupe binoculaire, voire l'usage de la dissection. Nous verrons plus loin que certains taxons ne sont pas identifiés au niveau spécifique, la taxonomie n'étant pas toujours claire dans ce groupe parfois délicat.

# Liste des espèces

Les espèces sont énumérées dans l'ordre systématique des ordres et des familles d'après la liste des taxons de référence de l'Institut National de Protection de la Nature du Muséum National d'Histoire Naturelle. Chez les mollusques continentaux, il existe deux classes : les gastéropodes (littéralement « estomac dans les pieds ») qui comprennent les escargots et les limaces, et les bivalves (« deux valves »), qui regroupent les moules d'eau douce.

Le nom scientifique s'accompagne, comme il est d'usage, du nom du descripteur et la date de la première description. 41 espèces sont actuellement connues du marais de Gouville.

## Classe des **GASTROPODA (39)**

### Ordre des **Littorinimorpha**

Famille des *Hydrobiidae* (1)

***Potamopyrgus antipodarum* (J. E. Gray, 1843)**

### Ordre des **Ectobranchia**

Famille des *Valvatidae* (1)

***Valvata cristata* O.F. Müller, 1774**

### Ordre des **Hygrophila**

Famille des *Lymnaeidae* (3)

***Galba truncatula* (O.F. Müller, 1774)**

***Omphiscola glabra* (O.F. Müller, 1774)**

***Radix balthica* (Linnaeus, 1758)**

Famille des *Physidae* (2)

***Aplexa hypnorum* (Linnaeus, 1758)**

***Physella acuta* (Draparnaud, 1805)**

Famille des *Planorbidae* (1)

***Anisus leucostoma* (Millet, 1813)**

## **Ordre des *Pulmonata***

Famille des *Ellobiidae* (2)

***Carychium minimum* O.F. Müller, 1774**

***Carychium tridentatum* (Risso, 1826)**

## **Ordre des *Stylommatophora***

Famille des *Succineidae* (2)

***Succinea putris* (Linnaeus, 1758)**

***Oxyloma elegans* (Risso, 1826)**

Famille des *Cochlicopidae* (1)

***Cochlicopa lubrica* (O.F. Müller, 1774)**

Famille des *Pupillidae* (1)

***Lauria cylindracea* (Da Costa, 1778)**

Famille des *Vertiginidae* (2)

***Vertigo antivertigo* (Draparnaud, 1801)**

***Vertigo pygmaea* (Draparnaud, 1801)**

Famille des *Enidae* (1)

***Merdigera obscura* (O.F. Müller, 1774)**

Famille des *Clausiliidae* (1)

***Clausilia bidentata* (Strøm, 1765)**

Famille des *Discidae* (1)

***Discus rotundatus* (O.F. Müller, 1774)**

Famille des *Gastrodontidae* (1)

***Zonitoides nitidus* (O.F. Müller, 1774)**

Famille des *Oxychilidae* (3)

***Aegopinella nitidula* (Draparnaud, 1805)**  
***Oxychilus alliarius* (Miller, 1822)**  
***Oxychilus navarricus helveticus* (Blum, 1881)**

Famille des *Agriolimacidae* (3)

***Deroceras laeve* (O.F. Müller, 1774)**  
***Deroceras panormitanum* (Lessona & Pollonera, 1882)**  
***Deroceras reticulatum* (O.F. Müller, 1774)**

Famille des *Limacidae* (1)

***Ambigolimax valentianus* (A. Férussac, 1822)**

Famille des *Arionidae* (3)

***Arion* gr. *hortensis***  
***Arion intermedius* Normand, 1852**  
***Arion subfuscus* (Draparnaud, 1805)**

Famille des *Helicidae* (2)

***Cornu aspersum* (O.F. Müller, 1774)**  
***Cepaea nemoralis* (Linnaeus, 1758)**

Famille des *Cochlicellidae* (2)

***Cochlicella acuta* (O.F. Müller, 1774)**  
***Cochlicella barbara* (Linnaeus, 1758)**

Famille des *Hygromiidae* (5)

***Candidula intersecta* (Poiret, 1801)**  
***Cerņuella virgata* (Da Costa, 1778)**  
***Monacha cartusiana* (O.F. Müller, 1774)**  
***Theba pisana* (O.F. Müller, 1774)**  
***Trochulus* gr. *hispidus***

## **Classe des *BIVALVIA* (2)**

### **Ordre des *Veneroidea***

Famille des *Sphaeriidae* (2)

*Euglesa personata* (Malm, 1855)  
*Sphaerium lacustre* (O.F. Müller, 1774)



Vue sur le marais (Photo A. LIVORY)



## Notices spécifiques

***Potamopyrgus antipodarum* (J. E. Gray, 1843)** – L'hydrobie des antipodes

Ce mollusque, qui peut se rencontrer en très grand nombre dans les cours d'eau, a certainement été introduit au XIXe siècle en provenance de Nouvelle-Zélande. L'espèce a été rencontrée dans un fossé en bordure de chemin. L'hydrobie des antipodes est un escargot très commun dans le département de la Manche et peut former de très grandes populations, notamment dans les cours d'eau.

***Valvata cristata* O.F. Müller, 1774** – La valvée plane

La valvée plane est un prosobranch, c'est-à-dire qu'elle a une respiration branchiale contrairement à d'autres espèces aquatiques pulmonées. Cette très petite espèce est assez commune dans la Manche mais se rencontre plutôt dans les eaux claires et non polluées. L'escargot a été identifié dans un fossé jouxtant les bassins de décantation.

***Galba truncatula* (O.F. Müller, 1774)** – La limnée épaulée



***Galba truncatula* (Photo B. LECAPLAIN)**

Les limnées sont des gastéropodes aquatiques. *Galba truncatula* est réputée pour tolérer un assèchement de son milieu et peut être rencontrée dans des boues humides ou dans la mousse gorgée d'eau par un écoulement de source par exemple. La limnée épaulée est un

des hôtes intermédiaires de la douve du foie, ver plat parasite du mouton. Cet escargot est commun dans la Manche et a été observé autour de la roselière.

***Omphiscola glabra* (O.F. Müller, 1774) – La limnée étroite**



***Omphiscola glabra* (Photo B. LECAPLAIN)**

Cet escargot aquatique est assez élancé, d'où son nom français. Il était noté comme commun dans l'enquête mare de Manche-Nature. Actuellement, les données sont moins nombreuses, notamment dans les marais du Cotentin où l'espèce est rarement observée. L'espèce est peut être plus bocagère ?

La limnée étroite est classée dans la catégorie « quasi menacée » de la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et fait partie de la liste des espèces prioritaires au Royaume-Uni.

Cette limnée vit dans les eaux douces de bonne qualité et peut subir une période d'assèchement. On l'observe alors sur la boue ou la vase asséchée comme ce fut le cas au bord de la roselière dans le marais de Gouville.

***Radix balthica* (Linnaeus, 1758) – La limnée commune**

Cette limnée est très commune en Normandie et présente dans toute la France dans des milieux variés. Elle fréquente les mares, les étangs, les fossés et les eaux courantes. C'est souvent l'une des premières espèces à coloniser les nouveaux milieux aquatiques. Les individus sont certainement transportés par les pattes boueuses des oiseaux d'eau.



***Radix balthica* (Photo B. LECAPLAIN)**

***Aplexa hypnorum* (Linnaeus, 1758) – La physe élancée**



***Aplexa hypnorum* (Photo B. LECAPLAIN)**

Certainement peu répandue dans la Manche, la physe élancée était pourtant notée comme commune dans l'enquête mare. Ce mollusque pourrait être en déclin mais peut former de très grandes populations, notamment dans les marais du Cotentin. Ailleurs, elle semble assez rare et figure parmi les gastéropodes aquatiques les moins répandus de la faune départementale. L'espèce a été observée en plusieurs endroits et notamment dans la mare boisée à l'entrée du marais au Sud.

***Physella acuta* (Draparnaud, 1805) – La physe voyageuse**

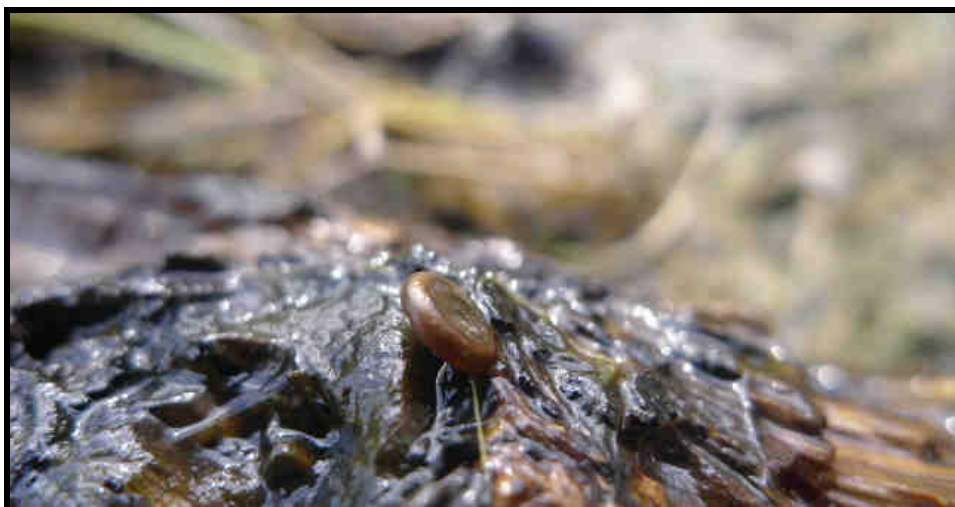


***Physella acuta* (Photo A. LIVORY)**

Contrairement à l'espèce précédente, la physe voyageuse est commune et probablement en augmentation. Elle avait d'ailleurs été notée comme rare dans l'enquête mare. Pourrait-elle rentrer en concurrence avec la physe élancée ?

Il s'agit d'un mollusque introduit, certainement à la faveur de l'aménagement des aquariums d'eau douce et à aux importations de plantes dans le milieu aquatique naturel. Il viendrait sans doute d'Amérique mais l'histoire de cette espèce en Europe n'est pas encore très claire. Toujours est-il qu'elle colonise rapidement tous types de milieux aquatiques et a été observée dans les mares et les fossés du marais de Gouville.

***Anisus leucostoma* (Millet, 1813) – La planorbe des fossés**



***Anisus leucostoma* (Photo B. LECAPLAIN)**

Les planorbes ont une coquille caractéristique, souvent aplatie et entourée dans un seul plan. Chez les *Anisus*, deux espèces peuvent vivre dans des habitats subissant un assèchement en été. C'est le cas de la planorbe des fossés qui a été observée, comme son nom français l'indique, dans les fossés en bordure des chemins ainsi que dans les mares du marais. Ce mollusque, d'un centimètre de long, est commun dans la Manche.

***Carychium minimum* O.F. Müller, 1774** – L'auriculette naine

Ce petit escargot terrestre de quelques millimètres est inféodé aux zones humides. On l'observe notamment dans la litière de la végétation des prairies hygrophiles, ou au bord des points d'eau. L'auriculette naine est assez commune dans la Manche.

***Carychium tridentatum* (Risso, 1826)** – L'auriculette commune



***Carychium tridentatum* (Photo O. HESNARD)**

L'auriculette commune est observée généralement dans les zones moins humides que *Carychium minimum*. On la trouve notamment dans les bois frais, les bords de cours d'eau, sous les branches et dans la litière. Elle semble moins commune que l'auriculette naine. Les deux espèces ont été observées autour de la roselière dans les prairies humides.

***Succinea putris* (Linnaeus, 1758) - L'ambrette amphibie**



Il s'agit d'un escargot semi-aquatique que l'on rencontre au bord de l'eau dans la végétation rivulaire.

L'ambrette amphibie est commune dans la Manche partout où les zones humides sont encore préservées et où la végétation du bord des cours d'eau est riche.

L'espèce a été observée aux alentours de la roselière à l'Est du marais.

D'une taille d'environ 1cm, l'escargot ne peut rentrer entièrement dans sa coquille qui est allongée avec une très grande ouverture.

***Succinea putris* (Photo P. SCOLAN)**

***Oxyloma elegans* (Risso, 1826) – L'ambrette élégante**



***Oxyloma elegans* (Photo A. LIVORY)**

Plus rare que la précédente, l'ambrette élégante est aussi méconnue dans notre département. Elle n'a été recensée que dans 15 communes de la Manche, principalement dans les marais du Cotentin mais également dans des communes littorales. Elle occupe

certainement des milieux plus humides que l'ambrette amphibie et contrairement à celle-ci, son corps est plutôt sombre.

***Cochlicopa lubrica* (O.F. Müller, 1774) – La brillante commune**



***Cochlicopa lubrica* (Photo P. SCOLAN)**

Ce petit escargot, de 5 à 7mm de longueur, fait partie des 5 espèces les plus communes de la Manche. Assez ubiquiste, on le rencontre aussi bien dans les jardins et les bois que dans les prairies humides ou les haies. C'est au bord du chemin, dans les zones boisées, que la brillante commune a été identifiée.

***Lauria cylindracea* (Da Costa, 1778) – Le maillot commun**



***Lauria cylindracea* (Photo B. LECAPLAIN)**

Aussi commune que l'espèce précédente, le maillot commun est assez petit, quelques millimètres, et affectionne les murets, tas de pierres, les prairies sèches et les boisements humides ou encore les dunes. Elle peut être localement abondante, notamment dans les vieux murs en pierres.

***Vertigo antivertigo* (Draparnaud, 1801) – Le vertigo des marais**



***Vertigo antivertigo* (Photo O. HESNARD)**

Le genre *Vertigo* est représenté en Normandie par 5 espèces dont deux sont protégées par la directive européenne Habitats Faune Flore du réseau Natura 2000 : *Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*. La plupart font moins de 2 mm de longueur ! Ce genre possède des reliefs particuliers dans l'ouverture, donnant un aspect de dentition. Le vertigo des marais est rare dans la Manche et ne se rencontre que dans les milieux très humides de bonne qualité. L'espèce a été observée dans les pourtours humides de la roselière.

***Vertigo pygmaea* (Draparnaud, 1801) – Le vertigo commun**



**(Photo O. HESNARD)**

Plus commun que le vertigo des marais, le vertigo commun n'en est pas moins intéressant. Ce très petit mollusque vit aussi bien dans les zones humides que les prairies sèches comme les coteaux calcaires, les cimetières et même les jardins. Débusquer cet escargot est parfois délicat tant sa coquille est petite, se confondant avec la végétation ou la litière sèche des prairies humides.

***Merdigera obscura* (O.F. Müller, 1774) – Le bulime boueux**

Le bulime boueux est assez méconnu. Il a été identifié dans 24 communes de la Manche, principalement dans des milieux secs ou frais tels que des anciennes carrières, des bois,



des jardins ou dans les haies du bocage. C'est au bord du chemin d'accès au marais qu'il a été rencontré à Gouville-sur-Mer.

***Clausilia bidentata* (Strøm, 1765)** – La clausilie commune



***Clausilia bidentata* (Photo B. LECAPLAIN)**

Les clausilies sont des escargots à l'aspect particulier. Ils ont la forme d'une outre élancée et l'ouverture, de face, est située à gauche contrairement à la majorité des mollusques continentaux. On dit qu'ils sont sénestres. La clausilie commune est répandue dans toute la Manche et dédaigne les milieux très humides pour vivre plutôt dans les murets, les jardins ou les boisements. Elle est souvent observée dans les arbres. C'est au bord du chemin que l'espèce a été identifiée.

***Discus rotundatus* (O.F. Müller, 1774)** – Le bouton commun



***Discus rotundatus* (Photo P. SCOLAN)**

Escargot très commun, le bouton commun est facile à identifier avec sa coquille peu haute et ses stries nombreuses et profondes. Ubiquiste, cette espèce peut être observée partout, sauf dans les zones trop humides. Elle est commune dans les boisements du marais.

***Zonitoides nitidus* (O.F. Müller, 1774)** – La luisantine des marais

Ce petit escargot au corps sombre est prédateur d'autres mollusques notamment. La luisantine des marais vit dans les zones humides et elle est souvent observée dans la litière ou sous des branchages. Il s'agit d'une espèce assez commune dans la Manche.

***Aegopinella nitidula* (Draparnaud, 1805)** - La grande luisantine

Plus rare que la précédente, la grande luisantine possède une coquille brillante ambrée. On l'observe plutôt dans les milieux ombragés tels que les bois ou les haies. Dans la zone d'étude, l'escargot a été identifié dans le boisement frais au sud du marais.

***Oxychilus alliarius* (Miller, 1822)** – Le luisant aillé

Cet étonnant escargot dégage une forte odeur d'ail lorsqu'il est dérangé ! Cette caractéristique lui sert à éloigner les prédateurs. Le luisant aillé vit dans les bois et il est assez commun dans le département. C'est un gastéropode pouvant tolérer une certaine acidité des sols, fait peu habituel chez les escargots qui ont besoin de calcium pour créer et entretenir leur coquille.

***Oxychilus navarricus* ( Bourguignat, 1870) *helveticus* (Blum, 1881)** – Le luisant des bois



***Oxychilus navarricus helveticus* (Photo P. SCOLAN)**

Le luisant des bois possède un corps bleu et vit dans tout type de milieu, notamment les bois, les jardins, le bocage et les habitats peu humides. Cet escargot est très commun dans la Manche et facilement reconnaissable avec sa coquille ambrée et sa légère odeur d'ail.

***Deroceras laeve* (O.F. Müller, 1774) – La loche des marais**

Très sombre et d'aspect aqueux, la loche des marais est typique des zones humides. On la rencontre au bord des cours d'eau ou des points d'eau ou dans la végétation des prairies humides. Dans le marais de Gouville, cette limace a été observée dans la prairie très humide en bordure de la roselière. L'espèce est assez commune dans la Manche mais son caractère hygrophile lui confère un statut patrimonial particulier.

***Deroceras panormitanum* (Lessona & Pollonera, 1882) – La loche maltaise**

Introduite, la loche maltaise est commune, notamment dans les jardins ou le bocage. Son aire d'origine est le sud-ouest de l'Europe. Elle évite les milieux trop humides et a été rencontrée au bord des chemins et dans les bois du marais de Gouville-sur-Mer.

***Deroceras reticulatum* (O.F. Müller, 1774) – La loche laiteuse**



***Deroceras reticulatum* (Photo P. SCOLAN)**

Qui ne connaît pas la loche laiteuse ? C'est l'une des limaces les plus communes, notamment dans les jardins. Elle mesure quelques centimètres et arbore un manteau clair tacheté de marron.

***Ambigolimax valentianus* (A. Férussac, 1822) – La limace d'Espagne**

La limace d'Espagne n'a été découverte que très récemment en Normandie. En effet, il s'agit d'une espèce introduite qui nous vient de la péninsule ibérique et qui est propagée,

notamment, par les plantes horticoles. C'est habituellement autour des cimetières que cette limace est détectée mais comme la plupart des grandes espèces, sa capacité de dispersion fait que son aire de répartition augmente d'année en année.

***Arion gr. hortensis*** – La loche noire

Il s'agit d'un groupe d'identification délicate et qui comporte en fait deux espèces : *Arion hortensis* et *Arion distinctus*. L'identification repose sur une analyse anatomique des organes génitaux. Les exemplaires récoltés dans le marais de Gouville, sous des pierres en bordure de sentier, étaient trop jeunes pour permettre une identification à l'espèce.

Ce groupe est en tout cas observé dans toute la Manche, plutôt dans des milieux frais mais non humides : jardins, bocage, bois... Le dessous du pied, appelé sole et qui est un critère utile chez les limaces, est ici orange vif. Le reste du corps, le manteau, est plutôt sombre voire noir.

***Arion intermedius* Normand, 1852** – La loche hérisson



***Arion intermedius* (Photo O. HESNARD)**

Son nom vient du fait que rétractée, cette limace des milieux frais et humides possède de petits tubercules donnant un aspect de hérisson. L'espèce est assez commune dans la Manche et a été trouvée dans les bois humides à l'entrée du marais.

***Arion subfuscus* (Draparnaud, 1805)** – La loche roussâtre

La loche roussâtre est très commune dans la Manche. On la rencontre dans tous types de milieux comme la loche noire. Sa sole est claire, grise à orangée. Son corps est roux, comme son nom l'indique et son mucus est orangé.

***Cornu aspersum* (O.F. Müller, 1774) – Le petit-gris**



***Cornu aspersum* (Photo P. SCOLAN)**

Voici certainement l'escargot sinon le plus commun de la Manche du moins le plus connu de tous. Consommé pour sa chair, le petit-gris fait l'objet d'une réglementation de sa récolte. Il est répandu partout mais évite les zones trop humides ou trop acides.

***Cepaea nemoralis* (Linnaeus, 1758) – L'escargot des haies**



***Cepaea nemoralis* (Photo P. SCOLAN)**

L'escargot des haies est très commun. La coquille est assez grande et diversifiée en terme

de couleur, du jaune uni à l'orange, elle peut également arborer des stries sombres. On peut observer parfois un amas de coquilles vides au pied d'une haie. C'est bien souvent l'œuvre de la grive musicienne qui en est friande et qui utilise une pierre appelée « enclume » pour casser la coquille et manger le corps de l'animal.

***Cochlicella acuta* (O.F. Müller, 1774) – Cornet étroit**



***Cochlicella acuta* (Photo B. LECAPLAIN)**

Le cornet étroit est commun dans notre département mais a une répartition plutôt littorale. On l'observe principalement dans les dunes et plus globalement dans les pelouses sèches calcaires.

***Cochlicella barbara* (Linnaeus, 1758) – Cornet méditerranéen**



***Cochlicella barbara* (Photo A. LIVORY)**

Moins commun que le cornet étroit, le cornet méditerranéen est distingué par des lignes sombres sur la coquille et une coquille moins haute. On la retrouve dans les mêmes milieux, souvent cependant dans des endroits un peu plus humides.

***Candidula intersecta* (Poiret, 1801) – L'hélicette carénée**



***Candidula intersecta* ((Photo P. SCOLAN)**

Typiquement xérophile et calcicole, l'hélicette carénée est assez commune dans la Manche lorsque les conditions du milieu sont réunies. Bien présent sur le littoral et notamment dans les dunes, on observe cet escargot également à l'intérieur des terres sur sol calcaire.

***Ceriuella virgata* (Da Costa, 1778) – La caragouille globuleuse**

Ce mollusque possède les mêmes exigences que l'hélicette carénée. C'est donc en milieu alcalin et sec, dans les dunes, les carrières, les pelouses calcaires ou les murs en pierre que l'on observe la caragouille globuleuse qui peut être parfois très commune.

***Monacha cartusiana* (O.F. Müller, 1774) – Le petit moine**

Également typique des milieux secs, le nom scientifique signifie *moine chartreux*, hommes d'église vêtus de blanc. Le petit moine possède une coquille assez claire, blanche avec une marge rosâtre. Cet escargot est assez commun dans la Manche, souvent observé dans les coteaux calcaires, pelouses sèches, talus exposés au soleil ou bois calcicoles.

***Theba pisana* (O.F. Müller, 1774) – La caragouille rosée**



***Theba pisana* (Photo A. LIVORY)**

Tout le monde a vu les grappes d'escargot au sommet des oyats en bord de mer. Il s'agit de la caragouille rosée qui est très commune sur le littoral dans les dunes et les pelouses sèches et calcaires.

***Trochulus gr. hispidus* – La veloutée commune**

Tout comme *Agrion gr. hortensis*, le genre *Trochulus* est encore méconnu pour que l'identification des différentes espèces soit possible. La dissection est obligatoire mais les ressources bibliographiques sont encore trop peu nombreuses pour nous permettre de distinguer les deux ou trois espèces vivant dans notre région. Quoi qu'il en soit, ce genre est très commun dans la Manche. Fait surprenant, la coquille est ornée de multiples poils dont la signification pour l'animal est encore un mystère. Il s'agit d'une espèce ubiquiste qui a été rencontrée au bord du chemin et dans les bois.



***Euglesa personata* (Malm, 1855) – La pisidie des sources**

Ce petit bivalve, de quelques millimètres de longueur seulement, est certainement peu commun dans la Manche. Il vit dans les mares et les étangs et évite les eaux courantes. C'est habituellement l'espèce que l'on rencontre dans les mares forestières, les zones de sources et les fossés soumis à un assèchement régulier. La pisidie des sources est commune dans le marais de Gouville, dans les fossés et les mares au sud de la zone d'étude.

***Sphaerium lacustre* (O.F. Müller, 1774) – La cyclade de vase**

Plus grosse que la pisidie des sources - mais on est encore loin des moules d'eau douce telles que le grand public les imagine - la cyclade de vase mesure un peu plus d'un centimètre et elle est certainement assez commune dans la Manche. On la rencontre préférentiellement dans les eaux stagnantes ou peu courantes.



Divers espèces de petits bivalves du genre *Euglesa* (Photo B. LECAPLAIN)

# Répartition des mollusques par type de milieu

Si le marais de Gouville-sur-Mer a d'abord été prospecté pour les espèces liées aux zones humides, d'autres espèces, plus ubiquistes ou vivant dans des milieux plus secs, ont été identifiées.

## Espèces inféodées aux zones humides (18)

*Anisus leucostoma* (Millet, 1813)  
*Aplexa hypnorum* (Linnaeus, 1758)  
*Arion intermedius* Normand, 1852  
*Carychium minimum* O.F. Müller, 1774  
*Carychium tridentatum* (Risso, 1826)  
*Deroceras laeve* (O.F. Müller, 1774)  
*Euglesa personata* (Malm, 1855)  
*Galba truncatula* (O.F. Müller, 1774)  
*Omphiscola glabra* (O.F. Müller, 1774)  
*Oxyloma elegans* (Risso, 1826)  
*Physella acuta* (Draparnaud, 1805)  
*Potamopyrgus antipodarum* (J. E. Gray, 1843)  
*Radix balthica* (Linnaeus, 1758)  
*Sphaerium lacustre* (O.F. Müller, 1774)  
*Succinea putris* (Linnaeus, 1758)  
*Valvata cristata* O.F. Müller, 1774  
*Vertigo antivertigo* (Draparnaud, 1801)  
*Zonitoides nitidus* (O.F. Müller, 1774)

## Espèces de milieux secs (6)

*Candidula intersecta* (Poiret, 1801)  
*Cerņuella virgata* (Da Costa, 1778)  
*Cochlicella acuta* (O.F. Müller, 1774)  
*Cochlicella barbara* (Linnaeus, 1758)  
*Monacha cartusiana* (O.F. Müller, 1774)  
*Theba pisana* (O.F. Müller, 1774)

## Espèces ubiquistes, pouvant vivre dans tous types de milieux (14)

*Ambigolimax valentianus* (A. Férussac, 1822)  
*Arion* gr. *hortensis*  
*Arion subfuscus* (Draparnaud, 1805)  
*Cepaea nemoralis* (Linnaeus, 1758)  
*Clausilia bidentata* (Strøm, 1765)

*Cochlicopa lubrica* (O.F. Müller, 1774)  
*Cornu aspersum* (O.F. Müller, 1774)  
*Deroceras panormitanum* (Lessona & Pollonera, 1882)  
*Deroceras reticulatum* (O.F. Müller, 1774)  
*Discus rotundatus* (O.F. Müller, 1774)  
*Lauria cylindracea* (Da Costa, 1778)  
*Oxychilus navarricus helveticus* (Blum, 1881)  
*Trochulus* gr. *hispidus*  
*Vertigo pygmaea* (Draparnaud, 1801)

Certaines de ces 14 espèces peuvent se rencontrer dans les zones humides. C'est le cas de *Vertigo pygmaea* et *Cochlicopa lubrica* qui ont d'ailleurs été observés dans les prairies humides du marais de Gouville-sur-Mer.

### Espèces plutôt inféodées aux zones boisées (3)

*Aegopinella nitidula* (Draparnaud, 1805)  
*Merdigera obscura* (O.F. Müller, 1774)  
*Oxychilus alliarius* (Miller, 1822)

Avec *Vertigo pygmaea* et *Cochlicopa lubrica* ce sont donc 20 espèces, soit quasiment la moitié des mollusques identifiés dans le marais de Gouville-sur-Mer, qui sont typiques des milieux humides.

## Évaluation patrimoniale du site pour les mollusques

Avec 41 espèces, le marais de Gouville-sur-Mer figure parmi les sites les plus riches du département.

Depuis quelques dizaines d'années, un atlas régional est en préparation. Parmi les 17 000 données provenant de Basse-Normandie et de Haute-Normandie, quelques-unes proviennent de la commune de Gouville-sur-Mer. Ajoutées à la liste d'espèces du marais, le nombre total de mollusques recensés sur la commune s'élève à 54. Il s'agit de **la quatrième commune la plus riche du département**, derrière Agon-Coutainville, commune voisine très bien connue, Saint-Côme-du-Mont et Doville qui ont fait l'objet d'inventaires spécifiques.

Cinq espèces sont peu communes à rares dans la Manche :

*Omphiscola glabra* (O.F. Müller, 1774)  
*Aplexa hypnorum* (Linnaeus, 1758)  
*Carychium tridentatum* (Risso, 1826)  
*Oxyloma elegans* (Risso, 1826)  
*Vertigo antivertigo* (Draparnaud, 1801)

Ces escargots sont tous liés aux zones humides. Les deux premières sont probablement en déclin puisqu'elles étaient encore qualifiées de communes il y a une vingtaine d'années (LIVORY coord. 1997).

## Perspectives

Comment préserver cette richesse, comment la valoriser ? La mesure la plus souhaitable dans les années à venir serait la maîtrise foncière de l'ensemble du marais par acquisition progressive des parcelles humides. L'ensemble du marais de Gouville pourrait alors bénéficier d'une gestion concertée entre les différentes parties : décideurs, financiers, usagers, propriétaires, associations... La meilleure stratégie susceptible de protéger les mollusques est de favoriser au maximum la diversité des zones humides : étangs, mares, fossés, canaux, marais, zones ouvertes ou semi-ombragées... La création de nouveaux points d'eau temporaires ou permanents est même envisageable sous certaines conditions : s'ils sont temporaires, ils doivent être suffisamment profonds pour que l'assèchement ne soit pas trop précoce, s'ils sont permanents, il ne faut surtout pas y introduire de poissons, qui nuisent considérablement à la diversité de la faune aquatique (amphibiens, odonates...).

Le marais de Gouville-sur-Mer offre à l'évidence une forte valeur naturaliste. C'est un patrimoine commun que nous avons la responsabilité de préserver. Il représente aussi un atout économique et touristique durable pour la commune. Nous y découvrirons au fil des ans beaucoup d'autres richesses naturelles.

## Remerciements

Ils sont attribués à Alain LIVORY et Roselyne COULOMB qui ont fourni des données malacologiques et ont relu attentivement ce document ainsi qu'aux adhérents de Manche-Nature qui ont participé à l'animation nature proposée en septembre 2013 et destinée notamment à la recherche des gastéropodes et bivalves du marais.

Enfin, ce rapport aurait été moins vivant sans l'aide des photographes, Julien BUYCK, Olivier HESNARD, Alain LIVORY, Philippe SCOLAN.

## Bibliographie

**Collectif GERMAIN (Groupe d'Etude et de Recherche sur les Mollusques – Atlas et Inventaire en Normandie).** 2013. Base de donnée de l'atlas, travail non publié.

**LECAPLAIN, B.,** 2012. Catalogue annoté des mollusques gastéropodes d'eau douce de la Manche. *L'Argiope* 68 : 38-46.

**LIVORY, A. (coordination)** 1997. Contribution à l'étude des mares du département de la Manche : Une enquête Manche-Nature, 1993-1996. *Les Dossiers de Manche-Nature* No1 : 67p.

**Muséum national d'Histoire naturelle** [Ed]. 2003-2013. *Inventaire national du Patrimoine naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. Le 24 mars 2014.